

Paris, le 6 juillet 2021

LES RATTRAPAGES DE L'ACTUALITÉ

FÉDÉRATION CFTC FINANCES

Groupe de travail Cartographie des CAP :

En préambule, la SG a indiqué qu'il n'y a aucune marge de manœuvre sur ce projet de nouvelle cartographie des CAP dans notre ministère, le projet ayant été validé par la DGAFP. Il est acté la création d'une CAP unique dédiée aux corps de l'encadrement supérieur (définis comme au moins à la HEB) qui réunira l'ensemble des corps d'encadrement supérieur des directions. Par ailleurs, les CAP directionnelles sont maintenues. A l'heure actuelle, il y a environ 212 représentants en CAP nationale et 1528 en CAP locale. Suite à cette réforme, il devrait rester environ 90 représentants du personnel en CAP.

Pour l'alliance CFDT/CFTC, après la réduction des prérogatives des CAP qui ont perdu les compétences sur les promotions, avancements et mobilités, l'administration, en réduisant drastiquement le nombre de CAP et par ricochet les représentants des personnels, détruit petit à petit la représentativité syndicale et donc la défense des agents dans notre ministère.

Groupe de travail médiation : la valse des déceptions.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la saisie du médiateur n'interrompra pas le délai de recours contentieux devant le tribunal administratif (TA). Ce délai de recours étant limité à deux mois, on a du mal à y trouver la place pour la médiation dans un délai aussi contraint. L'arrêté présenté précise que le médiateur peut être saisi suite à une décision individuelle défavorable relative aux thématiques suivantes : la formation professionnelle tout au long de la vie, le placement en détachement, en disponibilité ou, pour les agents contractuels, en congés non rémunérés, la mobilité entendue au sens d'un changement d'affectation, les avancements de grade et promotions, le télétravail, les mesures prises à l'égard d'un travailleur handicapé, l'aménagement des conditions de travail d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel pour raisons médicales, le compte-rendu d'entretien professionnel.

Pour la CFTC Finances, la mise en place de la médiation est directement liée à la mise en place des LDG et à la disparition des CAP. Dans ce cadre, la CFTC Finances n'est pas opposée au principe de la médiation qui doit servir à trouver des solutions là où il y a des problèmes. Mais, la mise en place de la médiation ne doit pas chevaucher le peu de compétence restant aux CAP. Enfin, il est essentiel que l'administration octroie à l'agent et à son accompagnant des autorisations d'absence ainsi que le remboursement de leurs frais de déplacement pour se rendre à la médiation.

Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie :

Le rapport 2020 de l'association internationale des personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, trans et intersexes (Ilga) dénombre 69 pays dans le monde réprimant l'homosexualité. Dans 11 pays, les relations homosexuelles sont passibles de la peine de mort. En France, le rapport 2020 de SOS Homophobie fait état d'une augmentation de 26% des témoignages d'actes homophobes par rapport aux données de 2018. Voter des lois anti discrimination est une chose. Faire évoluer les mentalités et l'acceptation en est une autre.

Pour cette raison, la CFTC FINANCES attend de notre administration qu'elle soit irréprochable et nous serons toujours vigilants, au côté de nos collègues LGBT.

CTM du 2 juillet 2021 : l'occasion pour la CFDT et la CFTC Finances de préciser leurs positions sur la cartographie des CAP ainsi que leurs propositions sur les résidences de tourisme social à conserver.

Proposition de la nouvelle cartographie des CAP : nous nous sommes félicités que les CAP de l'INSEE, de la DGCCRF et du SCL restent directionnelles. Par contre, nous avons voté CONTRE cette nouvelle cartographie car notre alliance est contre :

- la loi de Transformation de la Fonction publique ;
- la réduction du champ de compétence des CAP (plus de CAP mobilités et promotions) ;
- le nombre d'élus des personnels passé de 1712 titulaires à 98 ;
- l'importante diminution des moyens de fonctionnement des fédérations syndicales t.

EPAF : La CFDT et la CFTC Finances ont renvoyé dos à dos le statu quo et la vente totale des résidences de tourisme social. Pour sauver l'action sociale au ministère, il faut faire des propositions ! Nous avons souligné l'avancée obtenue par le maintien de cinq résidences et deux colonies de vacances dans le parc d'EPAF sur les 23 au total et nous avons fait de nouvelles propositions pour le tourisme en montagne pour conserver St Lary Soulan dans les Pyrénées, Châtel dans les Alpes et Saint Raphael en Méditerranée. Le Secrétariat général fournira très rapidement la liste définitive des résidences qu'il gardera et arrêtera sa position définitive après le CNAS prévus mercredi 7 juillet.

Et à la fonction publique....

Réévaluation des grilles indiciaires des premiers échelons pour les agents de catégorie C à compter du 1er avril 2021 :

- + 2 points pour les indices situés entre 330 et 333
- + 1 point pour les indices situés entre 334 et 335

La CFTC FAE peut se satisfaire que nos fonctionnaires de catégorie C ne soient plus rémunérés en dessous du salaire minimum légal. Pour autant, elle estime qu'une augmentation allant de 4,69 € à 9,38€ brut par mois est insuffisante.

Cette revalorisation indiciaire ne concerne que 381 000 des 5 millions d'agents publics. La CFTC s'interroge sur la considération que porte l'Etat employeur à tous ses personnels investis dans leurs missions de service public.

Principales revendications de la CFTC lors des négociations à venir sur la mise en place du télétravail

- Des règles clairement définies quant à la charge de travail, aux moyens mis à disposition des agents, à la continuité de la formation et au droit à la déconnexion,
- La prise en charge des coûts engendrés par le télétravail,
- Un télétravail librement choisi et réversible qui ne soit particulièrement pas imposé aux agents en situation de handicap, au détriment de la mise en accessibilité des lieux de travail et de l'aménagement des postes,
- Le droit à l'aménagement d'un poste ergonomique sur le lieu de télétravail à l'identique de ce qui est exigé et nécessaire sur le lieu de travail,
- La formation des encadrants au management à distance.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation,cftcfinances@gmail.com